



EXCEL pour le CE

Tenir la comptabilité d'un petit CE

Vous êtes un comité d'entreprise ou d'établissement qui s'adresse à moins de 1 000 salariés, nous vous proposons ci-après une formation animée par Martine COURT, formatrice du personnel de son entreprise à la maîtrise du logiciel EXCEL et trésorière de son CE depuis huit ans. Elle a le talent pédagogique, la connaissance des besoins d'un trésorier de CE et vous apprendra une solution simple qu'elle a mis en œuvre pour son propre Comité. Vous partirez de la formation avec la solution installée sur votre ordinateur.

Objectifs de la formation

- Apprendre à lire le bilan et le compte de résultats annuel.
- Travail à partir du bilan et du compte de résultats de chaque entreprise présente à la formation.
- Connaître les missions de l'expert du CE - Formation faite par l'expert-comptable du CE.

Déroulement de la journée

- Vous disposez pour la formation de :
 - la liste des activités sociales et culturelles,
 - les documents comptables actuels (cahiers de comptes, tableaux de présentation des comptes).
- Rappel du fonctionnement du logiciel EXCEL.
- Règles de base de la saisie sous EXCEL.
- Apprendre à créer un tableau, des tableaux croisés, des liens à partir d'une feuille de calcul EXCEL.
- Mise en place d'une comptabilité sous EXCEL pour le budget de fonctionnement et d'une comptabilité pour le budget des activités sociales et culturelles.

Cette comptabilité permet, pour chaque budget et par une seule saisie dans un tableau croisé dynamique, de tenir à jour instantanément :

- la caisse d'argent liquide,
- le compte courant bancaire,
- le livret de placement bancaire,
- les stocks de billetterie par cinéma, par parc d'attraction, etc.
- le montant perçu par chaque salarié depuis le début d'année,
- de gérer la limite des droits de chaque salarié.

Ce système très simple d'utilisation permet :

- de disposer d'une comptabilité analytique par activité et même par prestataire,
- d'informer chaque jour, chaque mois, le comité de l'état des finances et des consommations,
- de présenter les comptes annuels dès début janvier.

L'accompagnement de DUBOST & Cie

Les élus ayant participé à la formation bénéficient d'un accompagnement de la formatrice pendant 3 mois : précisions et conseils d'utilisation par téléphone ou e-mail

Conditions d'inscription

- La journée : 455 € le premier inscrit, 400 € chaque autre inscrit du même comité. [Prix nets : organisme de formation non assujéti à la TVA].

Ce prix comprend la préparation personnalisée, la journée de formation, le repas de midi, un document de synthèse et l'accompagnement pendant les trois mois qui suivent la formation. La formation est à comptabiliser au budget de fonctionnement. Nous sommes agréés pour la formation économique des élus de CE sous le numéro 2004-1923 (Préfecture Île-de-France) : l'employeur paye le temps de formation des titulaires dans la limite de 5 jours (L.2325-44).

Pour les autres élus, nous contacter.

Les avantages exclusifs de DUBOST & Cie

- 3 mois d'accompagnement par le formateur.
- Nicolas DUBOST et Bruno CRETON, spécialistes du droit du travail et des petits CE, forment et accompagnent les CE depuis 20 ans. Sylvain RIZZOTTI, 25 ans d'expérience de formateur.

Intra-muros ?

Nous venons
chez vous à
votre demande

Planning de la formation

- PARIS 30 Mars 2012
- LYON 27 Avril 2012
- BORDEAUX / NANTES
LILLE / STRASBOURG
Nous contacter

Télécharger le bulletin d'inscription, conditions du départ en formation

www.dubostetcompagnie.fr

Pour toutes inscriptions ou renseignements, demandez **Martine GIRARD** ou **Line Creton**
Tél. : 03 21 74 80 99 • Fax : 03 21 74 80 92 • Mail : info@dubostetcompagnie.fr

DUBOST & Compagnie SARL

Siège administratif : 194 rue des fusillés - 62440 Harnes • Bureau Grand-Est : 25 rue Baverez - 25000 Besançon

Siège Social : 124 av Gambetta - 75020 Paris - RCS Paris B 452 129 174